

La Voix du Quartier

✉ Adresse postale :- 11 Rue de la maison maternelle - 30000Nîmes - 🌐 Site : www.gazelle-routeduzes.fr
@ Adresse électronique : comitegazelle@yahoo.f

N° 22



Mars 2009



Résistance

La situation de nombreuses familles n'est pas toujours sereine en cette période de récession économique. Mais, à l'image du printemps naissant, nous devons conserver l'espoir. Le partage, la solidarité, la fraternité sont le meilleur antidote à la sinistrose du moment.

Le comité de quartier participe à ce mouvement de solidarité et

A vos
Agendas

Jeudi 2 avril

Suite à l'enquête sur la
CIRCULATION, la
SECURITE,
TRANSPORTS EN
COMMUN aura lieu un
DEBAT PUBLIC
en présence également
des élus et techniciens.
Venez ...

Dimanche 19 avril
RANDO GARRIGUE
Rendez-vous 9h30
(voir info page 4)

Vendredi 19 juin
FETE DE LA
MUSIQUE.
Dans le jardin de la
Gazelle

vous invite à le rejoindre dans l'action.

En refusant le dictat de l'« Agglo » sur la tarification du SPANC (le service pour l'assainissement non collectif) dont la justification n'est pas avérée par les comptes, les comités de quartier agissent dans l'intérêt des familles et invitent les pouvoirs publics à plus de modération dans les obligations légales ou les projets d'aménagement.

Notre conseil de quartier refuse de consacrer son budget alloué, aux seuls aménagements de voiries. -Le budget du conseil de quartier ne doit pas suppléer le budget de la Voirie. La Loi Chevènement sur la démocratie de proximité avait pour but de faciliter des réalisations créant du lien social.

L'enquête réalisée par le comité en décembre dernier sur la circulation, la sécurité routière, les transports en commun dont nous rendrons compte le 2 avril témoigne de la volonté du comité de quartier d'être un véritable acteur de la vie sociale. Le débat que nous aurons ensemble avec élus et techniciens démontre l'utilité de la participation des habitants à la « vie politique » c'est-à-dire à la vie et l'organisation de la cité. N'est ce pas cela la démocratie de proximité ?

Le comité de quartier organise des activités découvertes : les Sources du quartier, nombreuses et actives ces derniers temps, la garrigue notre patrimoine nîmois avec RANDO GARRIGUE, la fête de la Musique... sans oublier l'accueil des nouveaux habitants le mois d'octobre.

La voix du Quartier et le site Internet sont les vitrines du quartier. Sa page d'accueil vous permet de trouver réponses à vos questions sur l'histoire, les événements, les activités... bref, la vie du quartier. Nous invitons les associations, les professionnels, les commerçants adhérents à présenter leurs activités sur la « gazelle-routeduzes.fr »

Alors, rejoignez-nous, adhérez au comité, c'est œuvre utile, c'est bon pour le moral !

Bernard QUIOT

Commission « déplacement »



Le comité de quartier est toujours aussi motivé par les problèmes de sécurité des piétons, de stationnement pour accéder aux commerces et services et par la fluidité de la circulation route d'Uzès voie importante d'entrée et de sortie de Nîmes.

Cette préoccupation nous a conduit à effectuer une enquête auprès des habitants du quartier et des personnes en transit par la route d'Uzès en novembre 2008 pour essayer de comprendre quelles étaient les priorités des actions envisageables.

Malgré le nombre de questions posées dans cette enquête, nous avons été agréablement surpris de constater l'intérêt porté à chacune d'elles. Deux fois plus d'habitants que le nombre d'adhérents à notre comité de quartier, ont répondu à l'enquête. Cela démontre que les sujets abordés dans notre enquête concernent et préoccupent beaucoup de personnes dans notre quartier et nous encourage à aller de l'avant pour trouver des solutions à proposer aux autorités de la ville.

Les personnes ayant répondu sont réparties équitablement entre ceux qui habitent le centre du quartier et ceux qui habitent en garrigue. Elles répondent à 86% en faveur du développement et de la sauvegarde des commerces et des services du quartier. A 63% elles sont favorables à des

actions pour développer et encourager l'utilisation des transports en commun, en particulier en garrigue aujourd'hui sans moyen de transport autre que la voiture particulière. Cela concerne aussi les aménagements nécessaires des transports en commun pour accéder à la gare SNCF et au TGV en particulier.

En ce qui concerne la sécurité, 60% des personnes qui ont répondu sont favorables aux feux mis en place pour assurer la sécurité. Il y a néanmoins des propositions faites pour améliorer encore plus la sécurité et pour limiter la vitesse des véhicules qui reste un problème majeur dans notre quartier.

A 97%, les habitants du quartier sont favorables à ce que le comité de quartier soit consulté par la municipalité avant tout aménagement dans le quartier.

Suite à cette enquête, la commission « déplacement » du comité de quartier s'est réunie plusieurs fois pour analyser les réponses et faire des propositions que nous détaillerons début avril lors d'une réunion publique. Ces propositions concernent la Voirie et les Transports en commun.



Eric Gaillard

Avez-vous pris ou repris votre carte de membre du comité de quartier???

La cotisation est toujours fixée à 10 € par famille

Le nombre fait notre force. Nos demandes et propositions auprès de la municipalité sont mieux écoutées à défaut d'être toujours entendues !

✂-----

Adhérer au Comité de Quartier c'est le soutenir dans ses actions et participer à la vie de votre quartier.

La cotisation reste à 10€ par famille – Adressez ce coupon et votre chèque libellé à l'ordre du Comité de la Gazelle (À retourner : comité de quartier Gazelle Rte d'Uzès 11, rue de la maison maternelle 30000 Nîmes – Mail : comitegazelle@yahoo.fr)

NOM.....PRENOM.....

Adresse ;.....

Tel :..... Adresse électronique :.....



Service public d'assainissement non collectif : S.P.A.N.C.

Pourquoi un assainissement ?

- Il est nécessaire de traiter les eaux usées. C'est une bonne façon de préserver les nappes souterraines et les cours d'eau, car les rejets non maîtrisés participent à la pollution.

Principe réglementaire :

- Lorsqu'il n'existe pas de tout à l'égout pour collecter les eaux usées d'une habitation, celle-ci doit être équipée d'un dispositif d'assainissement autonome qui doit être entretenu correctement.

- Les lois sur l'eau de 1992 et 2006 ont confirmé l'obligation de procéder à un état des lieux des installations d'assainissement non collectif existantes avant fin 2011.

L'enjeu local ?

- Pour la communauté d'agglomération de NÎMES METROPOLE, cela concerne 9333 habitations (soit 12%) dont 6622 pour NÎMES.

Qu'est-ce que le S.P.A.N.C. ?

- Le contrôle de l'assainissement non collectif a été transféré par l'état aux collectivités locales soit : NÎMES METROPOLE.
- Le SPANC est un service public local d'assainissement qui fournit des prestations de service. Il est chargé du contrôle technique des installations d'assainissement non collectif.
- Il n'exerce pas une mission de police administrative mais fournit des prestations de services aux usagers. Ces prestations sont destinées à garantir la qualité de conception, de réalisation et de fonctionnement des installations.

Les coûts ? De 2007 à 2011.

- Contrôle des nouvelles installations : 250€
- Diagnostic des installations existantes : 123€
- Des aides financières peuvent être éventuellement obtenues, sous certaines conditions, pour réaliser les améliorations demandées. (voir le SPANC)

Les principes défendus par notre comité de quartier au sein de la coordination A.N.C. .

- Les comités de quartier ont à jouer un rôle d'interface avec les habitants.
- Une grille claire et précise des diagnostics à effectuer doit être transmise aux usagers en même temps que la lettre fixant rendez-vous pour contrôle.
- Il importe que les contrôleurs ne s'abritent pas derrière l'anonymat et fasse partager aux propriétaires leur diagnostic en l'argumentant à l'aide des grilles d'évaluation.
- Les diagnostics effectués antérieurement au 01/01/09 devront être revus et corrigés suivant le nouveau protocole et les nouvelles grilles d'évaluation.
- L'avis définitif devra être accompagné d'une fiche de conseils.
- Délais : lorsque l'avis n'est pas satisfaisant, l'usager dispose d'un délai de 6 mois pour prendre contact avec le SPANC et engager le processus (réflexion, études, travaux)
- La création d'une **commission mixte** composée des représentants de NÎMES METROPOLE et d'une représentation des usagers via la coordination, pour jouer le rôle d'interface et de médiation dans les cas problématiques et litigieux.
- Maintenir la pression pour faire baisser le coût supporté par les usagers.

Jean-Noël Picard

« FAITES

Cette année... le solstice d'été
VENDREDI 19 JUILLET de

Salades, Grillades, fruits, dessert....
les meilleurs spécialistes seront au
Ambiance musicale assurée avec la



de la MUSIQUE »

pour notre quartier aura lieu le
17 heures à 23 heures...

et vins qui préservent des maladies selon
menu ... le tout évidemment sans excès !!!
guitariste interprète MICHELE LEHO.



Les sources

La visite des sources du quartier ce dimanche 15 mars a connu un vif succès. Il est vrai que le sujet est passionnant. Jean Garelli dit Giovanni les connaît toutes dans leur intimité ! Par cette belle journée de fin d'hiver, il a su faire partager sa passion pour la garrigue et captiver l'attention de tous les randonneurs.

Rando Garrigue

A vos sacs... pour RANDO GARRIGUE le dimanche 19 avril 2009

C'est maintenant une habitude, Brigitte GREPIN et Armand RINATO nous font découvrir ou redécouvrir la flore de la garrigue au printemps... c'est toujours très agréable de cheminer sur les sentiers aux milles senteurs des plantes et arbustes. Armand est un conteur sans pareil pour faire partager son amour de nos garrigues et raconter l'histoire de cette nature fragile.

Le repas de midi tiré du sac est un grand moment de convivialité d'autant que l'apéro offert par le comité facilite la bonne humeur !

Soyez prêts dimanche 19 avril à 9 heures 30. Point de Rencontre à la tour de Guet chemin de la Calmette. Retour prévu vers 16 heures.

A propos de notre garrigue...

Le comité de quartier rappelle aux Pouvoirs Publics que tout doit être mis en œuvre pour sauvegarder nos espaces naturels... Hélas, bien souvent, libre champ est donné aux « bétonneurs sans scrupule » qui dénaturent la beauté de la ville.



Le bureau

Président :
Bernard Quiot

Vice-présidents :
Michel Clément
Eric Gaillard

Secrétaires :
Bernard Foucher
Brigitte Grepin

Trésoriers :
Yvette Bousquet
Eric Gaillard

Communication
Thierry Hérisan

Le nouveau Conseil d'administration



Thérèse Bacetto	Valérie	Thierry Herissan	Jean-Noël Picard	Pascale Seguin
José Blasco	Camboulives	Aurore Marchosse	Anne-Marie Quiot	Patricia Seguy
Yvette Bousquet	Bernard Foucher	Patrick Marchosse	Bernard Quiot	
Olivier Carreras	Eric Gaillard	Magali	Danièle Raymond	
Michel Clément	Hélène Granon	Maubernard	Christine Riquet	
	Brigitte Grepin	Foued Merabet		

Nécrologie : Le Conseil d'administration et les membres du comité qui ont bien connu Monsieur COSSON rendent hommage à son dévouement au service des autres durant toute une vie. Ils assurent sa famille de toute leur sympathie en ces moments douloureux.